



Natural Resources Canada
 Ressources naturelles Canada
 Geomatics Canada Géomatique Canada

Maps of the National Topographic System of Canada Cartes du système national de référence cartographique du Canada

Centre for Topographic Information
 Centre d'information topographique



The National Topographic System (NTS) of Canada
 Each area defined by dark grey lines is given a dark grey number. This is the first element in an NTS map number.
 This dark grey extent is divided into 16 smaller areas defined by lighter grey lines, each labelled with a light grey letter. The lettering begins in the south-east (lower left-hand) corner and zig-zags to the north-east (upper left-hand) corner. The letter in the second element in an NTS map number for a 1:250 000 map. If a light grey number is not shown, no 1:250 000 coverage of that area is available.
 This lighter grey extent is divided into 16 areas defined by fine black lines, each labelled with a black number. The numbering begins in the south-east (lower left-hand) corner and zig-zags to the north-east (upper left-hand) corner. This is the final element in an NTS map number for a 1:50 000 map. If a black number is not shown, no 1:50 000 coverage of that area is available.
 Certain maps do not conform to the regular NTS grid. These non-conforming maps have extended or reduced limits to accommodate the extent of the landmass and maintain contiguous areas. Reduced limits remove large extents that show only water and preserve areas that show land. Non-conforming maps help to make the National Topographic System more efficient.
 Generally, non-conforming map sheets can be identified by their irregular lines on the grid; however, some non-conforming 1:250 000 maps are identified by a light/dark line pattern and repositioned labels.

Système national de référence cartographique (SNRC) du Canada
 Pour chaque aire définie par des lignes foncées est alloué un chiffre de référence cartographique (SNRC).
 C'est le premier élément du Système national de référence cartographique (SNRC).
 Cette aire est subdivisée en 16 aires plus petites définies par des lignes gris pâle, chacune étiquetée par une lettre gris pâle. Ce lettrage débute au coin sud-est (en bas, à gauche) et se rend en zigzag jusqu'au coin nord-est (en haut, à droite). La lettre est le deuxième élément du système SNRC au 1:250 000.
 Si le chiffre gris pâle n'est pas indiqué, la couverture au 1:250 000 n'est pas disponible.
 L'aire définie par les lignes gris pâle est subdivisée en 16 aires plus petites définies par des lignes fines noires, chacune étiquetée par un nombre noir. Le numérotage débute au coin sud-est (en bas, à gauche) et se rend en zigzag jusqu'au coin nord-est (en haut, à droite). C'est le dernier élément du système SNRC. Si le chiffre noir n'est pas indiqué, la couverture au 1:50 000 n'est pas disponible.
 Certaines cartes ne sont pas conformes au quadrillage SNRC. Nous avons donc augmenté ou réduit les limites du système SNRC pour adapter le territoire de ces cartes non conformes et ainsi maintenir une aire contigue. Les limites réduites enlèvent les régions qui représentent seulement les grandes étendues d'eau et préservent les régions qui représentent la couverture terrestre. Les cartes non conformes rendent le Système national de référence cartographique plus efficace.
 Habituellement, les cartes non conformes peuvent être identifiées par un quadrillage irrégulier; cependant, certaines cartes non conformes au 1:250 000 sont identifiées par un motif de lignes pâles/foncées et par une disposition décalée.

